

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 23

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184294>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qu'étiônt dâi brâvès dzeins lè fasont revoûdrè la demeindze matin po lài allâ. « Na pas adé gueliênâ perquie, que le lâo fasont, vo fariâ bin mi d'allâ accutâ lo menistrè, que cein vaudrà bin mi què totè clliâo foléra et clliâo gandoisès que vo vo racontâ déveron lo bossaton, que vo n'âi pas mé d'écheint què dâi tot petits z'einfants, kâ quand on vo z'ou, vâi ma fâi se cein fâ pas pedi. » Lè dou vilho n'ou-sâvon pas trâo contrariyî et l'allâvon à l'église iô droumessont què dâi b'n'hirâo. Portant, onna demeindze, y'ein a ion qu'oïe quand lo menistrè liaise son texte iô sè desâi : « J'ai passé près du champ de l'homme paresseux et près de la vigne de l'homme dépourvu de sens; et voilà, tout y était monté en chardons, et les orties avaient couvert le dessus. » (Proverbes XXIV, 30, 31.) Adon ye baillè onna poncenâie à l'autro et lài dit : « Vâo étrè la vegne à Djan Bovâ, que n'a ni retessi, ni focherà. »



Au printemps de l'année dernière, le Conseil fédéral ordonna, pour être effectué le 21 avril, un recensement général du bétail en Suisse. Dans la formule destinée à ce travail, qui a lieu tous les dix ans, on avait ajouté, cette fois, des rubriques pour les mulets, les ânes et les ruches d'abeilles.

Les frais généraux ont été supportés par la Confédération; ceux de l'exécution spéciale du dénombrement, faits par les inspecteurs de bétail, ont été payés par les communes. Ceci pour faire mieux comprendre le sens de la note de frais ci-dessous, fournie à la municipalité de la commune de ... par l'inspecteur de bétail. — Qu'on nous permette de taire les noms.

« Du 15 avril 1876.

« Au 21 pour un Recensement Fédéral pour « prendre toute les Bête du Tréritoire jusque au « abeilles et le nom de chaque propriétaire et sa « profession envoyé à Berne sa retombe sur la com- « mune larêté ledit pour ce recensement 15 francs.

« A..... le 21 avril 1876.

(Signé) X...., Inspecteur du Bétail.



En parlant du canton de Neuchâtel, la géographie dit :

« Les bords du lac produisent d'excellents vins. — Culte réformé, excepté au Landeron, petite ville catholique sur le lac de Bienne. »

Un élève, interrogé sur les productions du canton de Neuchâtel, répondit :

— Les bords du lac produisent de bons vins, excepté le territoire du Landeron, parce que c'est une ville catholique.



Dans ce moment où les grandes chaleurs font apprécier les qualités rafraichissantes de la bière, dont la consommation augmente chaque année dans notre pays, pourquoi ne donnerions-nous pas l'origine du mot *bock*, si fréquemment usité dans nos

brasseries? Voici comme Ch. Rosan nous l'explique dans son ouvrage intitulé : *A travers les mots* :

« Il y a en Allemagne un proverbe, *être heurté, poussé par le bouc*, qui signifie avoir trop bu, être en état d'ébriété; or, comme la bière nouvelle porte facilement à l'ivresse, on a marié les deux idées en appelant bière de bouc celle qui met le buveur dans l'état prévu par le proverbe. Cette expression est adoptée en Allemagne, surtout en Bavière, et l'habitude est si bien prise que les brasseries ont souvent pour enseigne une tête de bouc. Lorsque dans la profusion d'annonces qui remplissent les journaux allemands, une bière nouvelle est signalée par une image, cette image est toujours l'inévitable tête de bouc. Cette bière s'appelle donc *bock bière*. Quand le mot nous est venu avec la chose, nous avons bu la bière en répétant son nom sans guère nous soucier, selon notre coutume, de sa signification. Nous avons dit un *bock bière* et pour abrégé un *bock*. De telle sorte qu'aujourd'hui *bock* est synonyme de verre; il n'est pas rare d'entendre dire : Mon *bock* est vide, est trop petit ou n'est pas plein. J'ai eu l'heureuse fortune de rencontrer un orateur d'estaminet qui enseignait que *boc* (c'est ainsi sans doute qu'il l'écrivait) était de la même famille que *bocal* et signifiait proprement petit vase en verre. — « C'est vous qui êtes de la famille du *bocal*, » lui riposta un impertinent, qui faisait allusion à la famille des cornichons.

L. MONNET.

La livraison de juin de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* vient de paraître et contient les articles suivants :

Le miracle de la philosophie, par M. Charles Secrétan. — Qui se ressemble s'assemble. — Nouvelle par M. Melchior Meyr. (Sixième et dernière partie.) — Journal d'un voyage en Turquie, par M. Alfred Gilliéron. (Quatrième et dernière partie.) — Juste Olivier, par M. Eugène Rambert. (Cinquième partie.) — Carlino. — Nouvelle, de M. J. Ruffini. (Cinquième partie.) — Chronique parisienne. — Chronique anglaise.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

## PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Fournitures pour bureaux, banques et administrations. — Registres, réglure et reliure. Timbrage du papier à lettres. — Impressions diverses : cartes de visite, têtes de notes, factures, enveloppes avec raison de commerce, cartes pour banquets, soirées et convocations. Etiquettes de vins. — Fournitures de dessin; papier Canson en rouleaux et en feuilles; papiers teintés et couleurs anglaises.

Presses à copier.

## LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> séries.

Chaque série, 2 francs.

Remise ordinaire aux libraires.

A vendre une collection de 6 années du *Conteur vaudois* (1868-1873 inclusivement). — S'adresser au bureau de ce journal.